



## **CAUTION ET CONDITIONS DE LOCATION**

### **CAUTION**

A votre arrivée, une caution de 300 euros par pré-autorisation sur votre carte bancaire pour l'appartement et la clé vous est demandée. L'appartement est disposé à fonctionner. Tout dégât causé durant votre séjour vous sera imputé sur la caution. **Merci de me prévenir, sous 24 heures, de quelconques anomalies que vous remarquerez à votre arrivée.**

Les locataires sont responsables des dégâts causés par leurs actions ainsi que celles de leurs enfants. En cas de perte des clés il vous sera demandé de payer (jusqu'à 300 euros) pour le changement de barillet et les nouvelles clés.

La caution sera débloquée sous 14 jours si l'appartement est rendu en bon état et dans les mêmes conditions que celles citées au préalable. Si l'appartement est endommagé nous vous contacterons et les coûts de dédommagement seront prélevés sur votre carte bancaire.

### **DURANT VOTRE SEJOUR**

Merci de respecter l'appartement comme si c'était le votre. Tous les appartements sont la propriété de propriétaires particuliers. Merci de respecter scrupuleusement les consignes ci-dessous :

- ne rien jeter dans les toilettes autre que le papier toilette.
- ne pas jeter d'huile et de matière grasse ou de nourriture dans les conduits d'évacuation.
- par respect pour les locataires suivants merci d'utiliser des draps. La non utilisation des draps dans les couchages vous sera facturé jusqu'à 50 euros pour le nettoyage des oreillers et des couvertures.
- tous les appartements sont non fumeur.
- il est interdit de marcher avec les chaussures de ski et boots de snow dans les appartements.
- par respect pour autrui, merci de ne pas faire de bruit entre 22 heures et 7 heures, en particulier dans les résidences.

**NB : Merci de prendre note que si les consignes citées ci-dessus ne sont pas respectées nous serons dans l'obligation de garder une partie de votre caution.**

### **CONSIGNES DE DEPART – NETTOYAGE ET CONDITIONS DE DEPART**

Je viendrai directement à l'appartement, à une heure fixée au préalable, pour faire l'état des lieux de votre départ. Les horaires d'états des lieux sont obligatoirement entre 7 et 10 heures.

Un visite de l'appartement pour contrôler son état et un inventaire seront fait.

Avant la visite assurez vous que l'appartement est propre et dans les mêmes conditions que vous l'avez trouvé.

- merci de ranger et de remettre à leur place initial les appareils ménager et les meubles.
- nettoyer les plaques de cuisson, le four et le micro-ondes.
- enlever les draps des lits et faire une pile (laisser les alèses sur les lits).
- vider le frigo.
- vider les poubelles et emmener vos déchets et bouteilles vides dans les conteneurs prévu à cet effet.

**NB : Merci de prendre note que si les consignes citées ci-dessus ne sont pas respecté nous serons dans l'obligation de garder une partie de votre caution.**

### **CONSIGNE A BAGAGES**

Une consigne à bagages est à votre disposition dans les locaux de l'agence Deux Alpes Voyage. Deux Alpes Voyages est située au pied du télécabine du Jandri Express, rue des Sages, immeuble Le Meijotel. Référence 4 sur le plan de la station. Horaires d'ouverture : 8H30-12H00, 14H00-18H30

✂.....

Appartement..... Date de location du ...../...../20..... au ...../...../20.....

Nom sur la carte bancaire ..... Type de carte.....

Numéros \_ \_ \_ \_ \_ Date d'expiration ...../...../20.....

Crypto (les trois derniers numéros au dos) \_ \_ \_

***J'accepte les conditions citées ci-dessus ainsi que les conditions de caution (300 euros)***

Nom ..... Signature ..... Date ...../...../20.....